

Si mutation à la rentrée scolaire, préciser le département de départ :

ACTION SOCIALE D'INITIATIVE ACADEMIQUE (ASIA)

AIDE AUX PARENTS ISOLES

Année 2022

☐ Public ☐ Privé (1)

ATTESTATION SUR L'HONNEUR
(à remplir obligatoirement)

Je soussigné(e),

NOM et PRENOM du demandeur :

- certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés ci-dessus,
- déclare vivre seul(e) et assumer seul(e) la charge effective et permanente des enfants,
- m'engage à signaler, à l'administration, tout changement familial ou professionnel qui pourrait intervenir dans ma situation au cours de l'année et à adresser toutes pièces justificatives de ce changement.

Fait à le

Signature du demandeur

Important : ne pas agraffer les documents

(1) Cocher la case correspondante

La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (article L.554-1 du code de la Sécurité Sociale et article 150 du Code pénal). L'organisme débiteur peut vérifier l'exactitude des déclarations qui lui sont faites (article L.583-3 du code de la sécurité sociale).

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT

Lors de la première demande dans l'académie ou en cas de changement de situation :

- Un relevé d'identité bancaire original comportant le nom, prénom et adresse du demandeur
- Une photocopie complète du livret de famille tenu à jour (parents et enfants)

Lors de la première demande de l'année en cours :

- Une photocopie du dernier bulletin de salaire ou certificat de pension pour les personnels retraités
- Une photocopie du contrat de travail (d'une durée de six mois minimum de l'année de demande pour tous contractuels de droit public rémunérés sur le budget de l'état)
- Une photocopie complète et lisible de l'avis d'impôt sur le revenu (année N-2)
L'avis d'imposition de 2021 sur les revenus de 2020 doit nous être adressé.
En cas de vie maritale, fournir également l'avis d'impôt du conjoint.
Les enfants doivent être à charge fiscalement.

- En cas de divorce ou séparation → copie du jugement de divorce ou du Juge aux Affaires Familiales (uniquement la première page ainsi que celle précisant la résidence des enfants) ou attestation de l'avocat ayant engagé la procédure ou relevé de compte du mois de la CAF (précisant le profil)

Avant de faire une / des demande(s), calculez obligatoirement votre Quotient Familial (QF) :

Revenu Brut Global
----- =euros
Nombre de parts fiscales

Le Quotient Familial ne doit pas être supérieur à 12 400 euros.

Le dossier **complet** et **dûment rempli** est à envoyer **par voie postale** à l'adresse ci-dessous :

Direction des Services Départementaux de L'Education Nationale de la Loire Atlantique
Service Académique d'Action Sociale - 8 Rue du Général Margueritte
BP 72616 - 44326 NANTES CEDEX 03